CESE Wallonie

Pôle
Ruralité

AVIS

RUR.22.886.AV-Nature

Demande d'agrément émanant de l'association Natagora – Extension et renouvellement de l'agrément de la Réserve naturelle de Houdoimont (Léglise)

Avis adopté le 26/08/2022

Rue du Vertbois, 13c
B-4000 Liège
T 04 232 98 90
pole.ruralite@cesewallonie.be
www.cesewallonie.be

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur :	SPW – Département de la Nature et des Forêts – DNEV
Structure consultée :	Pôle Ruralité - Section Nature
Type de dossier :	Demande d'agrément d'une réserve naturelle (extension et renouvellement)
Date de réception :	16/08/2022 (mail)
Références :	Néant

Avis

Référence légale :	Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 17 juillet 1986 concernant l'agrément des réserves naturelles et le subventionnement des achats de terrains à ériger en réserves naturelles agréées par les associations privées
Délai de remise d'avis :	45 jours
Préparation de l'avis :	Visioconférence du 23/08/2022

AVIS

Après un examen du dossier sous rubrique lors de sa visioconférence du 23 août 2022 (suivi d'une procédure de finalisation par voie électronique justifiée par l'absence de quorum), le Pôle "Ruralité" Section "Nature" a remis un avis **favorable** à son propos. Il relève sa qualité et l'intérêt manifeste des différentes parcelles faisant l'objet de cette demande d'agrément. Ce type de dossier s'inscrit par ailleurs dans l'objectif affiché par le Gouvernement de mettre en œuvre progressivement, au cours de la législature, un réseau écologique fonctionnel grâce entre autres à la reconnaissance annuelle de l'ordre de 1.000 ha de nouvelles réserves naturelles.

Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »